

2^e PLUMEUX DEUX FOIS QU'UNE

Les 29 & 30 Septembre 2018

REGLEMENT

- * Le numéro d'autorisation du tournoi est en cours
- * Le tournoi se déroulera selon les règles FFBaD, notamment du règlement général des compétitions.
- * La compétition est placée sous l'autorité du Juge Arbitre M. LIVERNEAUX.
Ses décisions seront sans appels.
- * Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement.
- * Le Juge Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un des points de ce règlement.
- * La compétition est ouverte aux joueurs P à N2 licenciés compétiteurs FFBaD pour la saison 2018/2019 dans les catégories d'âge Cadets, Juniors, Sénior et Vétérans.
- * Les séries d'inscription sont : N2-N3 / R4-R5 / R6-D7 / D8-D9 / P pour les tableaux DH / DD / DM.
- * Le Comité Organisateur, avec l'accord du juge arbitre, se réserve le droit de fusionner des catégories ou des tableaux en cas de nécessité.
- * Chaque joueur peut concourir dans 2 tableaux différents maximum et dans deux séries différentes.
- * La date limite d'inscription est le 17 Septembre 2018, date de réception de l'inscription et de son règlement dans la limite des places disponibles).
- * Les inscriptions se feront via badnet et seront validées à réception du règlement avant la date limite.
- * La date du Tirage au sort est fixée au 20 Septembre 2018.
- * Le nombre de joueurs étant limité, les inscriptions seront prises dans l'ordre d'expédition du règlement.
- * Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant liées à des feuilles d'engagements non complétées selon les directives qui s'y trouvent mentionnées seront supportées par les clubs en cause.
- * Tous les tableaux seront en poules puis en Elimination Directe.
- * Tout joueur devra se faire pointer à la table de pointage dès son arrivée.
- * L'ordre des matchs respecte, dans la mesure du possible, la numérotation initialement prévue. Cependant les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge Arbitre et du Comité Organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Tout compétiteur non présent sera déclaré perdant par WO.

* Un joueur désirant s'absenter devra en aviser la table de marque et tenir compte des consignes données, notamment d'être revenu une heure avant l'horaire prévisionnel de son match.

* Les volants officiels sont : RSL GRADE 3 pour toutes les séries. En cas de litige, le volant officiel sera choisi pour disputer le match.

Les volants sont à la charge des joueurs, chacun d'entre eux veillera au partage équitable de l'utilisation des volants.

* La compétition se déroule en auto arbitrage. Cependant, sur la demande des joueurs auprès du Juge Arbitre, un arbitre pourra être désigné à tout moment du tournoi.

Les finales seront arbitrées.

* A l'appel de leur match, les joueurs disposent de 4 minutes pour se rendre sur le terrain, tester les volants et s'échauffer avant le début du match. Passé ce délai le joueur non présent sur le terrain est éliminé quel que soit le niveau de la compétition. Avant de se rendre sur le terrain, les joueurs prennent à la table de marque la feuille de match.

* Tous les matchs sont disputés en 2 manches gagnantes de 21 points avec prolongation si nécessaire.

* Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes.

* Tout volant touchant une infrastructure du gymnase sera compté faute. Les volants touchant un obstacle autre au-dessus du terrain seront faute en jeu et 2 fois « let » au service.

* Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les Instances Sportives Internationales devra impérativement le signaler dès son arrivée au Juge Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.

* Une tenue sportive correcte est exigée (conforme à la circulaire FFBaD).

* Le remboursement des inscriptions des joueurs WO ne se fera que si le forfait est justifié. Les joueurs concernés se devront de prévenir le Comité Organisateur et le Juge Arbitre.

* En cas de forfait, en plus de prévenir les organisateurs, le joueur devra fournir les pièces justificatives (certificat médical ou courrier entreprise), dans un délai de 5 jours, à la Ligue Grand Est de Badminton : tournoi@badmintongrandest.com

Tout forfait non justifié sera passible des sanctions prévues à l'annexe du Règlement Général des Compétitions sur la gestion des forfaits et sanctions.

* Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, accident ou incident.